© Drogues Info Service - 3 juillet 2025

Vos questions / nos réponses

Test de dépistage urinaire

Par Profil supprimé Postée le 01/08/2014 09:00

> Bonjour,
>
> Ayant à passer un test de dépistage urinaire, j'aimerai obtenir des informations afin de ne pas être surpris du résultat du test le jour-j. Lors de ces 4 dernières semaines, j'ai fumé 4 joints, représentant donc environ 1 joint par semaine bien que les délais entre deux joints n'étaient pas fixes. Je souhaiterai tout d'abord savoir si cette quantité représente une consommation occasionnelle ou régulière sachant que je ne fumais pas auparavant ? Par ailleurs, de nature sportive et buvant beaucoup d'eau, j'aimerai savoir si mon test de dépistage que je passerai dans 22 jours (durant lesquels je ne fumerai évidemment pas) à des chances d'obtenir le résultat "positif" ? Je vous remercie de votre réponse.

Mise en ligne le 01/08/2014

Bonjour,

Tout d’abord sachez qu’en règle générale aucune action ou consommation ne peut influer significativement sur la durée de positivité aux tests de dépistage. Ni l’activité sportive, ni la consommation d’eau.

La validation scientifique des délais de dépistage dont vous pourrez consulter le tableau via ce lien, estime la frontière entre un usager occasionnel et régulier à 10 joints par mois. Ceci représente une consommation allant jusqu’à moins de 3 joints par semaine pour un usager occasionnel. La consommation que vous décrivez rentrerait donc dans la catégorie de l’usager occasionnel. Les résultats des tests dépendront également de votre dernière prise de cannabis. Si vous passez un test de dépistage au THC (ou Tétra-Hydro-Cannabinol, la principale molécule active du cannabis) dans 22 jours sans avoir consommé entre temps, vos résultats devraient être négatifs.

Quelles que soient vos intentions futures vis-à-vis du cannabis et en dehors de la considération du dépistage, nous vous invitons à consulter la fiche détaillant les effets et risques de ces consommations de cannabis sur notre site, ainsi que le dossier thématique qui lui est consacré.

Cordialement.